

Burundi : pour la CVR, les massacres de Hutu en 1972 étaient un «génocide»

@rib News, 20/12/2021 – Source AFP Une commission gouvernementale chargée au Burundi d'enquêter sur les massacres qui ont marqué l'histoire de ce pays des Grands Lacs a déclaré pour la première fois lundi que ceux ayant visé l'ethnie hutu il y a un demi-siècle relevaient d'un «génocide».

La Commission vérité et réconciliation (CVR) a été créée en 2014 pour rendre justice et permettre de tourner la page aux victimes des massacres interethniques ayant frappé le Burundi depuis son indépendance en 1962. Son président, Pierre-Claver Ndayicariye, a déclaré au Parlement que la CVR avait pu établir le «crime de génocide» contre le peuple hutu en 1972 sous le régime du président de l'époque, Michel Micombero, un Tutsi. Il a également affirmé dans un discours de trois heures que des «crimes contre l'humanité» avaient été perpétrés contre certains membres de la communauté tutsi à la même époque. Le Burundi a connu une série de massacres interethniques, qui ont culminé en 1972, et de coups d'Etat, précédés d'une longue guerre civile (1993-2006). En 1972, une insurrection hutu éclate contre le pouvoir tutsi. La répression se mue rapidement en massacres systématiques des membres de l'élite hutu, faisant entre 100.000 et 300.000 morts selon les estimations. Des témoins ont déclaré à la commission qu'en mai et juin de cette année-là, des Hutu étaient transportés chaque nuit par camions depuis la prison de la capitale administrative, Gitega, jusqu'aux rives de la rivière Ruvubu, où ils étaient exécutés et jetés dans des fosses. Selon Pierre-Claver Ndayicariye, trois années d'enquête ont permis d'exhumer les ossements de près de 19.900 personnes dans 200 fosses communes.

Durant ces enquêtes, la CVR a été accusée de partialité pour avoir concentré ses recherches sur les sites où des Hutu étaient enterrés et ignoré ceux où se trouvaient des victimes tutsi. La commission est composée presque exclusivement de cadres du parti au pouvoir, issu de l'ancienne principale rébellion hutu lors de la guerre civile et Ndayicariye était la tête de la commission électorale du Burundi lors des scrutins controversés de 2010 et 2015. Les Hutu représentent 85% de la population du Burundi, contre 14% pour les Tutsi.

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});